



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont très faiblement représentés : 11 % contre 29 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est plus élevée (29 %) mais est inférieure à la part sectorielle (42 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (57 % contre 25 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION PLUTÔT FAIBLE

La proportion de femmes est restreinte malgré un taux plutôt élevé dans la catégorie des employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	10,89 %	29,10 %	17,22 %
Professions intermédiaires	28,64 %	41,92 %	30,09 %
Employés	56,69 %	24,53 %	45,76 %
Ouvriers	3,78 %	4,45 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	18,08 %	45,39 %	67,95 %
Professions intermédiaires	10,46 %	34,61 %	78,30 %
Employés	77,14 %	81,80 %	92,90 %
Ouvriers	10,14 %	23,04 %	73,23 %
Ensemble	49,08 %	48,81 %	82,86 %



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts en automobile



BAISSE DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche se rétracte sur la période. La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (15 %), mais son minimum est atteint pour le Grand Est (7 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND	ND	ND	ND	54 %
2009	ND	ND	ND	ND	53 %
2010	ND	ND	ND	ND	53 %
2011	ND	ND	ND	ND	50 %
2012	13 %	14 %	87 %	11 %	49 %
2013	11 %	11 %	82 %	8 %	49 %
2014	18 %	10 %	77 %	10 %	49 %

ND : non déterminé.

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	10,03 %	29,04 %	59,73 %	1,20 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	ND	30,34 %	60,30 %	ND	9,36 %
Bretagne	ND	28,44 %	54,13 %	ND	17,43 %
Centre-Val de Loire	ND	30,77 %	58,97 %	ND	10,26 %
Corse	ND	32,26 %	54,84 %	ND	12,90 %
DOM	ND	18,79 %	73,15 %	ND	8,05 %
Grand Est	7,09 %	36,88 %	49,17 %	6,86 %	0 %
Hauts-de-France	8,84 %	27,38 %	58,93 %	4,85 %	0 %
Île-de-France	15,33 %	23,56 %	55,36 %	5,75 %	0 %
Normandie	ND	33,45 %	53,82 %	ND	12,73 %
Nouvelle-Aquitaine	9,98 %	35,51 %	53,17 %	1,34 %	0 %
Occitanie	ND	27,89 %	59,16 %	ND	12,95 %
Pays de la Loire	14,52 %	20,16 %	55,38 %	9,95 %	0 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7,41 %	31,59 %	56,21 %	4,79 %	0 %
Île de France	10,89 %	28,64 %	56,69 %	3,78 %	0 %
Île de France	29,10 %	41,92 %	24,53 %	4,45 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

¹ : salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.